

Programme de formation Permis BE

COMPÉTENCE 1 : EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS COURANTES DE SÉCURITÉ ET MAÎTRISER L'ENSEMBLE DE VÉHICULES DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

La mécanique et le fonctionnement de l'ensemble de véhicules

Les organes de commande

Les vérifications de l'état de l'ensemble de véhicules

La conduite et les manœuvres avec l'ensemble de véhicules

L'attelage et le dételage de l'ensemble de véhicules

COMPÉTENCE 2 : APPRÉHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DE L'ENSEMBLE DE VÉHICULES ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

La signalisation spécifique à l'ensemble de véhicules

Les règles de placement et de circulation

La compréhension des risques

COMPÉTENCE 3 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers

Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt

L'adaptation de la vitesse

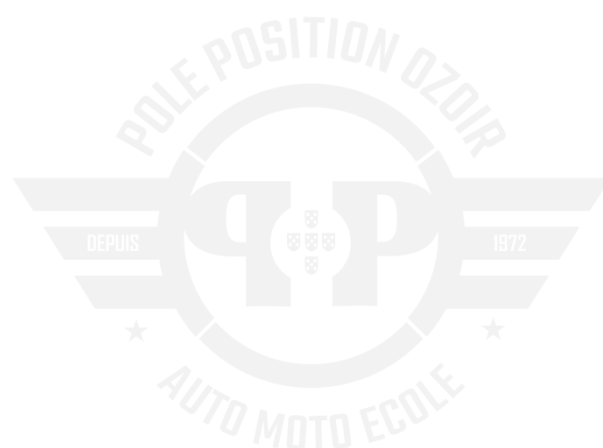
La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

COMPÉTENCE 4 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite

Le comportement en cas de panne ou d'accident

Les impacts écologiques liés à la conduite



OBJECTIF DE FORMATION

- Obtenir le permis de conduire catégorie BE
- Connaitre les principales règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicules.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaitre les différentes signalisations spécifiques.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble de véhicules et son entretien.
- Maitriser l'ensemble de véhicules dans les manœuvres de MAV/MAR ainsi que dans toutes les situations de circulation.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans.
- Être titulaire du permis B, en cours de validité
- Savoir lire et écrire le français.
- L'Épreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

ENCADREMENT

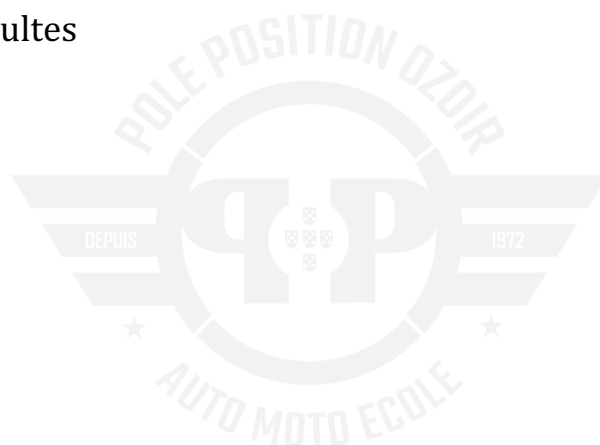
Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODE ET MOYEN PEDAGOGIQUE

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Alternance de théorie et de pratique

Salles de cours



Aires d'évolution spécialement aménagées

Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.

Fiche de suivi et livret d'apprentissage

Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluations continue et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)

Épreuves pratiques de l'examen du Permis de conduire de la catégorie BE Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

DURÉE DE LA FORMATION

16h de formation pratique (augmentée si besoin selon le niveau de l'élève)

